ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Referendums

Question écrite n° 1220

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le Premier ministre si conformement a ses engagements electoraux il compte proposer durant cette legislature une reforme constitutionnelle visant a elargir le champ d'application de l'article 11 de notre Constitution. Dans l'affirmative il lui demande de bien vouloir preciser les grandes lignes de son projet.

Texte de la réponse

Reponse. - En reponse a l'honorable parlementaire, le Premier ministre indique que, d'une part, le sujet, deja evoque dans la « Lettre a tous les Francais » ecrite par le President de la Republique, suppose que la discussion soit poursuivie sans esprit de parti, d'autre part, il rappelle en tout etat de cause son attachement a l'idee selon laquelle on ne doit envisager de reviser la Constitution que dans un consensus depassant le clivage traditionnel entre majorite et opposition.

Données clés

Auteur : M. Pelchat Michel
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1220
Rubrique : Elections et referendums
Ministère interrogé : Service du Premier Ministre
Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2253